



Financer son projet en Pays des Nestes

Outil d'aide aux collectivités locales

PETR du Pays des Nestes - 2018



Dans un contexte budgétaire de plus en plus restreint, la réalisation des projets est largement dépendante des cofinancements mobilisables auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional ou du Conseil Départemental.

Les interventions financières s'inscrivent souvent dans un dispositif contractuel ou des programmes préétablis, parfois difficiles à identifier.

Plusieurs cofinancements reposent sur une contractualisation avec l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau,... et le PETR du Pays des Nestes pour répondre aux besoins du territoire : LEADER, Contrat de Ruralité, Contrat Régional Unique, Contrat de Bassin..). Le montage des dossiers de demande de subvention nécessite des moyens humains et techniques dont toutes les collectivités ne disposent pas.

Afin d'optimiser les aides dans un même projet et accompagner les maîtres d'ouvrage, le Pays des Nestes a souhaité avec ce guide, loin d'être exhaustif, apporter une visibilité des outils financiers existants pour notre territoire, et définir un mode opératoire partagé entre les collectivités, le PETR et les partenaires financiers.

Henri Forgues

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. Forgues', written in a cursive style.



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Programme LEADER (fonds européen FEADER)

Convention signée entre le Conseil Régional Occitanie, l'Agence de Service de Paiement et le PETR du Pays des Nestes

Les actions soutenues par le programme

1. Gérer les **ressources locales** (hors filière bois)
2. Valoriser le **patrimoine naturel culturel et touristique**
3. Développer les **services aux populations**
4. Favoriser la **qualité de l'hébergement touristique**
5. Coopérer

Critères

- **Bénéficiaire** : tout porteur de projet
- **Cofinancement public obligatoire**
- **Guichet unique** : PETR du Pays des Nestes
- **Programmation** : au fil de l'eau
- Entre **10 000€ et 90 000 €** de LEADER / projet
- **Durée** du programme : 2016-2020

Enveloppe disponible pour le territoire Coteaux-Nestes : 2 180 000 €



Contrat de Ruralité (Fonds de Soutien à l'Investissement Local –FSIL)

Contrat signé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts, le Conseil Régional Occitanie, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et le PETR du Pays des Nestes

Les actions soutenues par le contrat

1. Favoriser les **services aux publics et marchands**
2. Rénover l'**habitat**, soutenir les **commerces**
3. Développer l'**économie** et le **numérique**
4. Améliorer l'**accessibilité au territoire** et les mobilités
5. Favoriser la **transition écologique et énergétique**
6. Permettre une **cohésion sociale**

Critères

- **Bénéficiaire** : maîtrise d'ouvrage publique
- **Guichet unique** : Préfecture des Hautes-Pyrénées
- **Opération réalisée dans l'année** de la demande
- **Programmation** : annuelle
- **Durée** du contrat : 2017-2020

Enveloppe attribuée pour le territoire Pays des Nestes en 2017 : 256 000 €, 5 projets bénéficiaires



Contrat Régional Unique

Contrat signé entre le Conseil Régional Occitanie, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et le PETR du Pays des Nestes

Les actions soutenues par le contrat

1. Développer l'**économie** du territoire
2. **Structurer l'espace**: services, requalification urbaine, accessibilité...
3. Favoriser la **transition écologique et énergétique**
4. Animation territoriale

Critères

- **Bénéficiaire** : maîtrise d'ouvrage publique intercommunautaire (parfois communale si l'opération revêt un intérêt intercommunautaire)
- **Guichet unique** : PETR du Pays des Nestes
- Opération en lien avec la **stratégie régionale**
- **Programmation** : bi-annuelle ou annuelle
- **Durée** du contrat : 2015-2017 (renouvellement en cours)

Montant des aides sollicitées en 2017 pour le territoire du Pays des Nestes : 15 176 824 €



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEESAGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNEETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contrat territorial de Bassin

Contrat signé entre le l'Agence de l'eau Adour Garonne, l'Etat, le Conseil Départemental, les communautés de communes du territoire et le PETR du Pays des Nestes.

Les axes stratégiques du Contrat

- L'organisation de la **gestion de l'eau et de sa gouvernance**,
- La **mise en place d'un PAPI** : Programme d'Action de Prévention des Inondations,
- La **mise en place d'un réseau d'alerte** des cours d'eau,
- La **mise en place d'un PPG** : Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau,
- La **mise en place d'une brigade verte** pour l'entretien et la restauration des cours d'eau,
- L'organisation d'actions pour **réduire l'impact des industries et de la production d'énergie**,
- **L'amélioration et la non-dégradation de la qualité de l'eau**, en particulier sur l'assainissement,
- La **gestion de la ressource en eau**, notamment pour la distribution de l'eau potable,
- Des actions sur les **zones humides**,

Les actions qui peuvent être soutenues

- Actions inscrites dans le Contrat de Bassin
- Actions inscrites dans le PAPI
- Actions inscrites dans le PPG
- **Programmation** : au fil de l'eau
- **Bénéficiaires** : maîtrise d'ouvrage publique



Autres dispositifs

Ce guide ne peut être exhaustif, mais donne une indication sur les outils à mobiliser dans le cadre des politiques contractuelles menées par le PETR du Pays des Nestes avec les partenaires financiers. Or, toutes les aides ne sont pas inscrites dans des contrats. Par exemple :

Les aides de l'Europe

- FEDER
- FEADER
- FSE
- ...

Les aides de l'Etat

- DETR Dotation Equipement des Territoires Ruraux
- FNADT : Fonds d'Aménagement et de Développement du Territoire
- Convention Interrégionale de Massif des Pyrénées (CPIER)
- ...

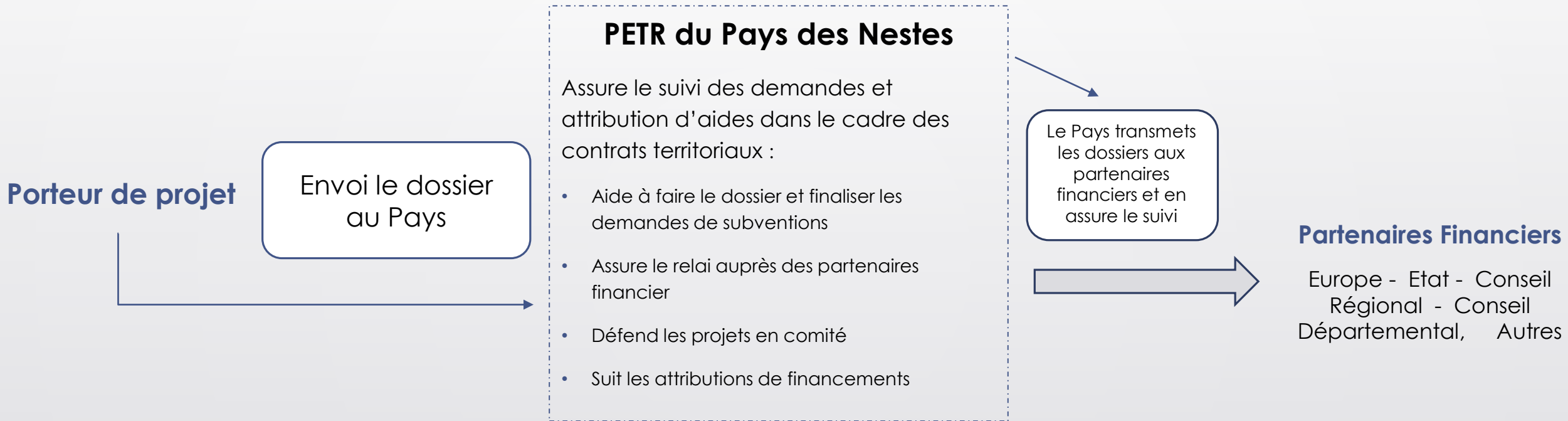
Les aides du Conseil Régional

- Soutien aux Maisons de Santé
- Rénovation énergétique , accessibilité
- Dispositif « Bourgs Centre Occitanie »
- ...

Les aides du Conseil Départemental

- Appels à projets pôles Touristiques
- Appels à projets pour le développement territorial
- Le FAR (Fonds d'Aménagement Rural)
- ...

D'autres partenaires peuvent accompagner vos projets : **l'ADEME, l'Agence de l'Eau, la CAF, le Parc National des Pyrénées**



Le PETR aide aussi les collectivités en demande à faire les demandes de financement hors contrat.